

**COMPTE RENDU AGO DU 1/7/2023 à 10h000  
AU C.R.D., 22 rue St Michel à Chartres**

**Présents et représentés : 63 personnes dont 59 adhérents**

**Ordre du jour :**

- 1° Bilan Moral
- 2° Bilan Financier
- 3° changement domiciliation bancaire
- 4° Vote Résolutions 1,2,3
- 5° Perspectives 2<sup>e</sup> sem 2023, année 2024
- 6° Bureau Directeur
- 7° Questionnaire / sondage
- 8° Prix et situation Chartraine
- 9° Questions diverses

**1° BILAN MORAL**

**Introduction :**

La présidente rappelle l'objet de l'association selon ses statuts : « *Promouvoir la musique sous toutes ses formes, auprès d'une population aussi large que possible, notamment par l'organisation de concerts.*

*Le but est de proposer des moments musicaux intenses, grâce à des rendez-vous avec des interprètes au talent confirmé ou à découvrir, choisis, comme les œuvres programmées, avec le souci exclusif de la qualité ».*

Elle remercie celles et ceux qui rendent cet objectif réalisable :

- ° financement par les Villes de Chartres, Dreux, Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, bientôt le Crédit Mutuel.
- ° aide non-financière de professionnels : Ddream-photos, La-Boîte-à-Site-Web, J2Lsi, ass Aurores, Radio Grand Ciel.
- ° Mise à disposition gracieuse de salles et de leur personnel : Salle Doussineau à Chartres, Centre Culturel E. Desouches à Lucé, Théâtre à Dreux, Prairiales à Epernon
- ° L'équipe de bénévoles du bureau directeur (16)

**Situation des SMC en 2022 :**

- ° 1<sup>ere</sup> année déficitaire depuis 10 ans, car nombre important (12) de concerts, et fréquentation par concert insuffisante (moyenne = 100 personnes)
- ° adhésions en hausse (135)
- ° finances saines (la trésorerie reste positive > 16000€) et l'association est en croissance
- ° Réputation SMC dorénavant bien au-delà du département
- ° absence de salle de concert à Chartres, où se trouve notre public de base ! Un appel auprès du maire, M JP Gorges est lancé par ce biais.

**Concerts 2022 :**

- 29.01.22 & 30.01.22 Salles Serge Barbier à Nogent le Roi & Doussineau à Chartres  
« L'orchestre au piano » par Clément Lefebvre et Alexandre Lory, piano 4 m
- 27.02.22 Salle Doussineau à Chartres  
« Evocations » par Guillaume Bellom, piano
- 02.04.22 Centre Culturel Edmond Desouches à Lucé  
« Passion Galliano » par Richard Galliano, accordéon

<u>07.05.22</u>	<u>Salle culturelle à Nogent le Phaye</u> « Loco Cello » par Samuel Strouk, guitare ; François Salque, violoncelle ; Jérémie Arranger, contrebasse.
<u>11.06.22 &amp; 12.06.22</u>	<u>Chapelle de la Visitation à Chartres &amp; Théâtre à Dreux</u> « Danza y Fuego » par Raquel Camarinha, soprano; Hermine Horiot, violoncelle; Emmanuel Rossfelder, guitare.
<u>02.10.22</u>	<u>Chapelle de la Visitation à Chartres</u> « Heureux qui comme Ulysse » par l'ensemble Douce Mémoire
<u>18.11.22</u>	<u>Chapelle du MBA à Chartres – 24<sup>e</sup> Carré d'As Jeunes Talents</u> « O fortunés amants » par l'ensemble Déséquilibres
<u>19.11.22</u>	<u>Centre Culturel Edmond Desouches à Lucé – 24<sup>e</sup> Carré d'As Jeunes Talents</u> « Allegretto » avec les élèves des conservatoires et écoles de musique d'Eure-et-Loir
<u>20.11.22</u>	<u>Théâtre à Dreux – 24<sup>e</sup> Carré D'as Jeunes Talents</u> « Un voyage épicé » par le quintette Phénix
<u>03.12.22</u>	<u>Salle à l'Italienne du MBA à Chartres</u> « Salons Viennois en 1830 » par Denis Raisin Dadre, flûte Czakan & François Cornu, piano

De nombreuses photos et vidéos illustrent l'exposé sur le grand écran de l'auditorium du CRD à Chartres.

## 2° BILAN FINANCIER

A l'aide de tableaux financiers montrés sur grand écran, la trésorière commente les comptes 2022.

### I. Résultats

L'exercice 2022 enregistre exceptionnellement un déficit de 11 342,83 €. Ce résultat, certes négatif, n'est pas alarmant et se justifie par un ensemble de faits exposés ci-dessous :

	Année 2022	A-1 2021	Report à Nouveau A - 1 : 27 644,55	Année 2022	A-1 2021
604 6041 Achat : accord piano	195,00 €	230 €			
6043 Achat : impression sérigraphie	1 771,72 €	1 101 €			
6064 Fournitures administratives	940,38 €	286 €			
6066 Petit outillage et logiciel	351,69 €	- €			
61 613 Locations et transport piano	827,50 €	2 182 €			
613 Locations : salles et matériel (verres)	108,22 €	435 €			
616 Assurances	250,22 €	248 €			
62 623 Gardiennage	412,00 €	78 €			
6225 Rémunérations : contrats cession artistes	27 395,00 €	13 043 €			
6251 frais déplacement/hébergement artistes	1 620,29 €	1 017 €			
6256 cadeaux artistes	683,80 €	357 €			
6257 frais de réception (pots)	1 574,37 €	618 €			
6261 Frais postaux	699,96 €	638 €			
6264 Fournisseur internet : site Web	217,87 €	389 €			
627 Services bancaires et assimilés	239,84 €	76 €			
6411 Rémunérations des artistes (GUSO)	2 686,61 €	2 615 €			
645 URSSAF	2 078,44 €	2 026 €			
6511 SACEM	2 190,78 €	1 138 €			
6586 Cotisations	20,00 €	20 €			
6811 DAP / Immobilisations	252,01 €	279 €			
<b>TOTAL 1. Charges</b>	<b>44 515,70 €</b>	<b>26 775 €</b>			
864 Personnel bénévole	5 089,41 €	3 275 €			
678 Autres charges except. Anniversaire 70 ans	2 167,99 €	48 €			
6812 Charges d'exploitation à répartir plus ex.	1 648,50 €	279 €			
<b>TOTAL 2. Charges Exceptionnelles</b>	<b>8 905,90 €</b>	<b>3 603 €</b>			
<b>TOTAL CHARGES 1 + 2</b>	<b>53 421,60 €</b>	<b>30 377 €</b>			
Trésorerie au 31.12.2021 : 28.845,69 € (Compte courant : 2.548,04 € - Livret A : 26.297,65 €)			Trésorerie au 31.12.2022 : 16.348,58 € (Compte courant : 3.754,36 € - Livret A : 12.594,22 €)		
701 Ventes de programmes	745,69 €	479 €			
706 Recettes des concerts	16 622,25 €	10 037 €			
741 Communes					
7411 Mairie de Chartres	8 000,00 €	8 000 €			
7412 Mairie de Dreux	2 500,00 €	2 500 €			
742 Département d'Eure et Loir	5 000,00 €	4 000 €			
756 Cotisations (Adhésions)	2 969,85 €	2 034 €			
758 Produits divers de gestion	255,00 €	0 €			
767 Intérêts bancaires	296,57 €	131 €			
778 Autres produits except. rbst Guso	600,00 €	681 €			
<b>TOTAL 1. Produits</b>	<b>36 989,36 €</b>	<b>27 862 €</b>			
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>- 7 526,34 €</b>	<b>- 279 €</b>			
870 Bénévolat	5 089,41 €	3 275 €			
<b>TOTAL 2. Produits exceptionnels</b>	<b>5 089,41 €</b>	<b>3 275 €</b>			
<b>TOTAL PRODUITS 1 + 2</b>	<b>42 078,77 €</b>	<b>31 137 €</b>			
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>- 11 342,83 €</b>	<b>760 €</b>			

1. Trésorerie saine : Nos fonds propres au 31.12.2022 font ressortir un solde de trésorerie de 16.348,58 €. Compte courant : 3.754,36 €+ crédit de tva de 1.323,16 € Livret A : 12.594,22 €

## 2. Des charges exceptionnelles en 2022 :

- L'anniversaire des 70 ans des Samedis Musicaux, des frais non reconductibles
  - achats anticipés (cadeaux artistes auprès d'un artisan local et dont 30% ont été distribués en 2022).
- Sans ces charges exceptionnelles, **le déficit est ramené à 7.526,34 €.**

## 3. Utilisation des subventions perçues en 2020 et 2021 : Le « covid » a réduit le nombre de concerts pendant deux ans. Avec l'engagement de les reporter, en 2022 l'association a organisé 12 concerts, mais les subventions pour les concerts reportés figurent sur le compte de résultat de 2020 et 2021

L'association a instauré depuis plus de 10 ans une gestion prudente et soucieuse de ses intérêts, en construisant depuis 2014 une avance de trésorerie qui a permis d'absorber ces dépenses et de continuer à signer en confiance les contrats avec les artistes.

L'équipe en place reste attentive à ne pas mettre en péril les comptes en limitant toujours plus les dépenses.

Le bilan à fin 2022 :

A C T I F		P A S S I F	
<b>Immobilisations</b>		<b>Capitaux propres</b>	
Matériel spécialisé	1 362,38	Report à nouveau	27 644,55
Amortissement	-907,48	Résultat net	-11 342,83
S/total immobilisations	454,90	Total situation nette	16 301,72
<b>Produits à recevoir</b>		<b>Provisions</b>	
Charges constatées d'avance	1 648,50	Provisions pour charges	1 824,92
<b>Créances</b>		<b>Dettes</b>	
TVA déductible	1 406,71	TVA collectée	83,55
Fournisseurs débiteurs	0,00	TVA à régulariser	0,00
<b>Disponibilités</b>			
caisse	0,00		
Livret A	12594,22		
Banque	3 754,36		
Paypal	0,00		
S/total disponibilités	16 348,58		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 755,29		
<b>T O T A U X</b>	<b>18210,19</b>	<b>T O T A U X</b>	<b>18 210,19</b>

## II. Analyse financière du compte de résultat

### A. Dépenses \* : 44 516 € en 2022 dont 39 989 € liés aux concerts

\*hors abandon frais de bénévoles

<b>Frais concerts</b> 39 989 € <b>= 89,8 %</b>	Cachets et charges artistes <b>72,2 %</b>	Contrats de cession Artistes	27 395 €	61,5%	32 160 €
		Rémunérations des artistes (GUSO)	2 687 €	6,0%	
	Autres frais artistes <b>5,2 %</b>	Charges sociales	2 078 €	4,7%	2 304 €
		Frais déplacement artistes	1 620 €	3,6%	
Frais liés aux concerts <b>12,4 %</b>	Frais de réception <b>3,5 %</b>	Cadeaux artistes	684 €	1,5%	5 525 €
		Location (verres, matériel, accord/loc piano, salle/sonorisation, gardien)	1 543 €	3,5%	
		Impression programmes	1 772 €	4,0%	
Frais réception 1 574 € <b>= 3,5</b>		Sacem et affiliations, annonces	2 211 €	5,0%	
		Frais de réception (pots)	1 574 €	3,5%	1 574 €
Frais fonctionnt 2 952 € <b>= 6,6 %</b>	Fournitures administratives Frais postaux et bancaires Site Web - Petit outil/logiciel <b>6,6 %</b>	Fournitures bureau + assurances div.	1 191 €	2,7%	2 952 €
		Frais postaux	700 €	1,6%	
		Site Web	218 €	0,5%	
		Achat outillage et logiciels (0) + Immo	604 €	1,4%	
		Frais bancaires, Paypal et Izettle	240 €	0,5%	
		<b>total</b>	<b>44 516 €</b>	<b>100%</b>	<b>44 516 €</b>

Le premier poste, les frais de concerts représentent près de **90% des dépenses**. C'est un bon signe ; en matière de gestion, on estime qu'une association doit consacrer au moins 70% de son budget à ses œuvres.  
La répartition des frais est globalement similaire aux années précédentes.

Le poste des frais de réception reste très limité (3.5%), il correspond aux pots organisés à la fin des concerts, moments privilégiés de rencontre entre le public et les artistes.

Les frais de fonctionnement (6.6%), sont contenus à minima comme chaque année, constitués de fournitures de bureau, timbres, assurances, frais bancaires et Paypal, hébergement du site Web.

## B. Charges exceptionnelles : 8 906 € en 2022

Cette année les charges exceptionnelles ont été dissociées des dépenses récurrentes afin de donner une vision plus réaliste des comptes.

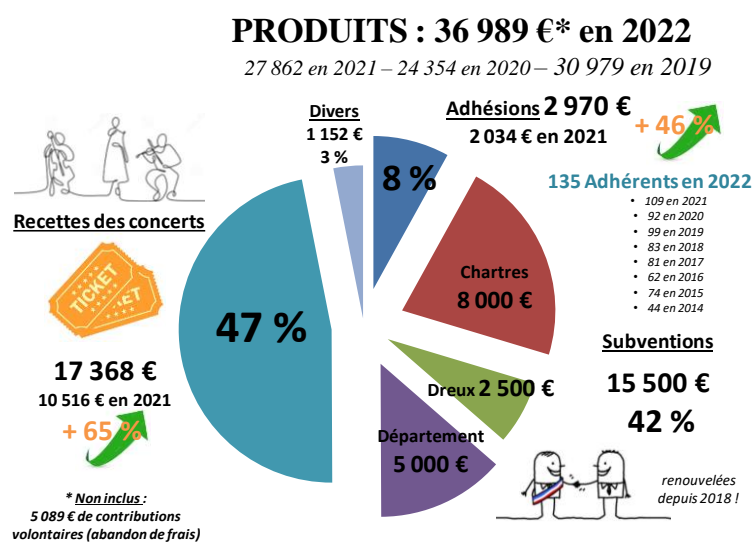
1<sup>er</sup> poste exceptionnel 2 168 € : l'anniversaire des 70 ans des Samedis Musicaux.

2<sup>ème</sup> poste exceptionnel : des achats anticipés pour 1397 €. (Cadeaux artistes achetés auprès d'un artisan local)

3<sup>o</sup> 'abandon de frais de bénévoles, Ce sont dépenses engagées par les bénévoles dans le cadre de l'activité au sein de l'association et qui ne leur sont pas remboursées. Pour 2022 ce sont essentiellement les frais kilométriques de 2 membres de l'équipe. La législation prévoit qu'une estimation chiffrée du temps consacré par les membres du bureau aux tâches organisationnelles et administratives doit être faite à l'avenir, toujours pour avoir une meilleure appréciation du coût réel d'une structure, s'il n'y avait pas tous ces bénévoles. Ce sera indiqué à l'occasion des résultats 2023.

## C. Recettes\* : 36 989 € en 2022 dont 58 % hors subventions

\*hors contribution volontaire de bénévoles



1° La billetterie et la vente de programmes représentent **47 % des ressources soit 17 368 €**, en hausse constante depuis 2015.

2° Les adhésions constituent **8 % des ressources pour 2 970 € avec 135 adhérents en 2022**. Ce nombre a triplé depuis 2014..

3° Les subventions de la ville de Chartres, de Dreux et du CDEL représentent 42% des recettes.

4° Une aide « post Covid » de l'Etat par l'intermédiaire du GUSO pour 600 €.

5° Intérêts sur le placement du Livret A pour 296€

## III. Bilan de nos concerts en 2022

En 2022, ont été enregistrées **1 474 entrées** (gratuites et payantes) soit une moyenne de 122 personnes par concert, en forte hausse, mais non suffisantes pour équilibrer les comptes des concerts. D'autres mesures sont à l'étude

## IV. Conclusion

Au terme de l'anniversaire des 70 ans de l'association, le constat peut être fait que les efforts conséquents en matière d'investissement personnel ont porté leurs fruits : fidélité du public, renouvellement des adhésions, réservations et paiement sur le site en hausse.



Les comptes sont certes exceptionnellement déficitaires mais pour une juste cause, anticipée à l'AG précédente : l'organisation en 2022 des nombreux concerts annulés en 2020-2021 grâce aux subventions perçues les années précédentes.

**BILAN FINANCIER vérifié sincère et véritable par la commissaire aux comptes Francette Chenard.**

### **3° CHANGEMENT DOMICILIATION BANCAIRE**

La présidente informe l'assistance d'un changement du crédit agricole vers le crédit mutuel, décidé en bureau directeur. Les raisons sont les suivantes :

- le crédit mutuel octroie une subvention annuelle renouvelable de 500€ à l'association, débutant en juillet 2023.
- la tenue des comptes est gratuite (comme au crédit agricole)
- le crédit mutuel a un système de prépaiement gratuit pour les associations culturelles. PayPal qui prend une commission (fixe + pourcentage) sera remplacé par PayAsso.
- le terminal bancaire Zettle sera remplacé par Monético, avec un taux de commission légèrement inférieur (1,6%)

La mise en place se fera en juillet. Un retour d'information est demandé aux personnes qui se servent de PayAsso et qui rencontreraient des problèmes.

### **4° VOTE DES RESOLUTIONS 1,2 ET 3**

Vote à main levée, conformément aux statuts de l'association.

Résultats :

- Bilan Moral : accepté à l'unanimité.
- Bilan Financier : accepté à l'unanimité
- Changement domiciliation bancaire : accepté à l'unanimité

La présidente remercie l'assistance pour sa confiance.

### **5° PERSPECTIVES 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2023 ET ANNEE 2024**

A l'aide de nombreuses vidéos préparées et mise en forme par le secrétariat de l'association, le déroulement des concerts à venir est montré à l'assistance :

- 24.09.'23 à 17h00      COLLEGALE ST ANDRE A CHARTRES  
"SCHUBERT" par Laure COLLADANT, piano & Stephen LANCASTER, baryton
- 18.11.'23 à 20h30      CC E. DESOUCHES A LUCE  
FETE DE LA 25<sup>E</sup> EDITION DU FESTIVAL CARRE D'AS JEUNES TALENTS. « Allegretto spécial » avec les talents remarquables de nos conservatoires et écoles de musique. Et avec la participation des professeurs.
- 19.11.'23 à 16H00      THEATRE A DREUX  
Suite de la FETE POUR LA 25<sup>E</sup> EDITION DU FESTIVAL CARRE D'AS JEUNES TALENTS. Du féminin avec le Trio SORA, anciens « as ».
- 26.11.'23 à 17h00      DOUSSINEAU A CHARTRES  
Clôture de la FETE POUR LA 25<sup>E</sup> EDITION DU FESTIVAL CARRE D'AS JEUNES TALENTS. De jeunes « as » professionnels avec Clément RATAUD, piano & Océane DELBREL, danse contemporaine.
- 27.01.'24 à 20H30      CC E. DESOUCHES A LUCE  
« PICTURES FOR ORCHESTRA » Du jazz acoustique avec Jean-Marie MACHADO, piano et son orchestre DANZAS
- 07.04.'24 à 17h00      EGLISE DE BARJOUVILLE  
« AMERICA » par Florent HEAU, clarinette & Théo OULD, accordéon

- 01.06.'24 à 11h00 PRES DE LA CHAPELLE STE GENEVIEVE A SENANTES
- 01.06.'24 à 17h00 JARDIN D'HORTICULTURE A CHARTRES
- 02.06.'24 à 11H00 PARC DE LA CLEF A MARVILLE-LES-BOIS
- 02.06.'24 à 17h00 PLACE MESIRARD A DREUX  
« UNOPIA » par Guilhem FABRE, piano et François MICHONNEAU, comédien  
Concerts/spectacles « familiaux », en plein air et gratuit.
- 29.06.'24 à 10h00 AGO, soit au CRD, soit à le Médiathèque, à Chartres
- 29.09.'24 à 17h00 Salle DOUSSINEAU OU COLLEGIALE ST ANDRE, selon le choix de la ville de Chartres  
Ouverture « FESTIVAL VARIATIONS D'AUTOMNE » parrains J.C. Pannetier & L. Wright  
« FAURE ET BRAHMS » par Nadine WRIGHT, piano et Wilfrid & Baka HUMBERT, piano et violoncelle (+surprise)
- 16.11.'24 à 18h00 ou 20h30, CC E. DESOUCHES A LUCE  
Festival « Variations d'Automne » CARRE D AS JEUNES TALENTS, 1ere partie talents remarquables de l'Eure-et-Loir, 2<sup>e</sup> partie un(e) jeune professionnel(le) prometteur/prometteuse.
- 17.11.'24 à 17h00 THEATRE A DREUX  
Festival « Variations d'Automne » CARRE D AS JEUNES TALENTS, 1ere partie talents remarquables de l'Eure-et-Loir, 2<sup>e</sup> partie un(e) jeune professionnel(le) prometteur/prometteuse.
- 07.12.'24 à 17h00 THEATRE A DREUX  
Clôture 1 « FESTIVAL VARIATIONS D'AUTOMNE » parrains J.C. Pannetier & L. Wright  
CARTE BLANCHE A France PENNETIER. Pour l'accompagner dans cette aventure elle a choisi Clément GRIFFAULT, pianiste qui improvisera façon classique et jazz.
- 08.12.'24 A 17H00 SALLE DOUSSINEAU A CHARTRES  
Clôture 2 « FESTIVAL VARIATIONS D'AUTOMNE » parrains J.C. Pannetier & L. Wright  
CARTE BLANCHE A France PENNETIER. Pour l'accompagner dans cette aventure elle a choisi Clément GRIFFAULT, pianiste qui improvisera façon classique et jazz.

Précision pour les concerts prévus en 2024 à Doussineau : La salle est accordée par l'adjointe à la culture, mais à ce jour sans réponse côté planning, géré par le théâtre/la SPL. En cas de problème, l'association a suggéré une relocalisation (avec déplacement du piano) à l'Espace Soutine de Lèves, ville qui depuis peu est entrée dans la SPL.

#### **6° APPEL AUX BENEVOLES**

4 personnes nous rejoignent, 1 personne nous quitte. Les nouveaux candidats sont cooptés, les élections auront lieu lors de l'A.G.O. du 29 juin 2024.

L'équipe se compose de :

Yvonne Naïdja / Senantes – présidente  
Francine Loisel / Yermenonville – vice-présidente  
Isabelle Peigné / Villiers-le-Morhier – trésorière  
Garance Arnaud / Vacheresses-les-Basses – secrétaire  
Christian Nicol / Vacheresses-les-Basses – secrétaire adjoint

Autres membres du bureau directeur :

Etienne Bresson / Maintenon  
Nicole Bresson / Maintenon  
Dominique Chanfrau / Nogent-le-Roi  
Gisèle Degrémont / Luisant  
Sylvie Forhan / Pierres  
Claude Forhan / Pierres, coopté à partir du 1.7.23  
Valérie Lester / Chartres  
Bernard Knosp / Chartres, coopté à partir du 1.7.23  
Didier Kropp / Chaudon, coopté à partir du 1.7.23  
Monique Maillard / Ouerre

La présidente les remercie tous pour leur engagement dans l'association.

### **7° QUESTIONNAIRE SONDAGE**

Lors d'un concert en 2023, un questionnaire a permis de récolter 18 réponses aux différentes questions qui devraient permettre d'orienter le choix des concerts, les horaires, etc..

Le nombre étant insuffisant pour dégager une ligne générale, le questionnaire a été redistribué lors de cette Assemblée Générale. Ce sondage a toutefois permis l'entrée au bureau directeur de deux nouveaux candidats sur les quatre cités en « 6° APPEL AUX BENEVOLES »

Résultats pour les 18 formulaires remplis :

- Quant au type de musique souhaité, on semble s'orienter vers le pur classique, quoiqu'une contradiction soit observée entre le choix des compositeurs et celui du type de musique. Il n'y a pas de franche préférence pour un instrument ou un autre.

- L'horaire semble s'orienter vers la soirée (20h30) plutôt que vers la fin d'après-midi (17 ou 18h).

- L'internet et le site web sont utilisés de plus en plus pour connaître les dates et programmes des concerts.

(L'association s'en aperçoit également avec une augmentation constante du nombre de billets pris en prépaiement)

### **8° PRIX DES BILLETS ET SITUATION CHARTRAINE**

L'association souhaite garder son rôle social de démocratisation de la musique.

- Quel est le prix « juste » pour un billet d'entrée ?

- Faut-il y inclure le prix du programme de salle (très élaboré et instructif aux SMC) ?

- Quelle politique familiale appliquer ?

Actuellement les prix sont de 15 et 20€ + 2€ pour le programme de salle.

Constat : nous sommes en déficit constant sur nos concerts, ce qui ne peut continuer.

- Augmenter le nombre d'auditeurs par concert ? Si oui, comment ?

- Baisser les dépenses sans faire de concession au niveau de la qualité des artistes ? Si oui, comment ?

- Diminuer le nombre de concerts sans que les partenaires financiers ne diminuent leur participation ? Si oui, comment ?

...

Le bureau directeur discutera à la rentrée de septembre de cette question et la décision sera communiquée à l'ensemble des adhérents et autres personnes abonnés à la Newsletter.

A Chartres intra-muros le problème se complique davantage :

- Absence d'une salle de concert et la passation en SPL occasionne une facturation au prix réel d'une salle louée type Doussineau, si elle n'est pas considérée comme « journée ville ».

- problème de Doussineau, où se trouve le piano Steinway, mais qui est considérée dans un « quartier dit à risque », dorénavant sans gardien les soirs de concert. Comment y faire venir le public ? (pas de transport en commun le soir ni le dimanche).

- Le MBA n'est pas une alternative, faute de piano adapté et la jauge étant trop faible (69 personnes)

- salle alternative réclamée pour pouvoir développer la culture musicale à Chartres.

- la subvention chartraine à notre association est orientée à la baisse pour 2023 (./ . 500€)

### **9° QUESTIONS DIVERSES**

#### **- COVOITURAGE**

Ce n'est plus seulement l'aide apportée à une personne ne conduisant plus la nuit, mais cela devient une question économique et environnementale, nécessitant un changement des habitudes. Avant que cela ne devienne un réflexe, l'association essaiera de vous offrir de l'aide pour la mise en contact entre demandeur et offrant. Merci d'y penser, d'un côté et de l'autre.

#### **- RESERVATION « SIMPLE »**

La réservation téléphonique ou par mail disparaîtra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La billetterie internet sera sans frais et donnera droit à un placement privilégié dans le carré « billets coupe-fil ». Les personnes n'ayant pas internet peuvent nous faire parvenir un chèque jusqu'à une semaine avant un concert, soit avec enveloppe timbré pour le retour de billets, soit

en les retirant le jour du concert. Ces personnes auront également la possibilité de se placer dans le carré « billets coupe-fil ».

En cas de non complet, il y aura une billetterie sur place à l'entrée du concert, avec placement libre hors du carré « billets coupe-fil ».

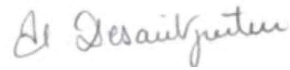
Le public n'ayant pas d'autres questions, le Conservatoire est chaleureusement remercié pour sa mise à disposition de l'auditorium équipé et de son équipe technique très dévouée. La séance est close à 12h00 et le verre d'amitié est servi sous les arcades du beau cloître des Cordeliers.

A Senantes, le 3.7.2023



Yvonne NAIDJA-WIEGMAN  
Présidente

A Villiers-le-Morhier, le 3.7.23



Isabelle PEIGNÉ  
Trésorière